

Formations 26/27

Masterclass de Bryan Campbell

Du Lundi 05 avril 2027 au vendredi 09 avril 2027

Infos pratiques

11h - 17h

5 jour(s) de formation

30 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif organisme : €750 HT

Tarif individuel : €260 HT

Bourse Adami : Disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de Bryan Campbell s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.).

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le [formulaire d'inscription](#) au plus tard un mois avant le début de la formation. La sélection des candidat·es est effectuée par la·e(s) chorégraphe(s) sur dossier (CV et lettre de motivation) un mois avant le début de la formation.

La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concerné·e ou que vous souhaitez nous faire part d'autres spécificités, merci de nous contacter afin

d'étudier les modalités d'accueil et les éventuels aménagements :

01 417 417 07 / masterclasses@atelierdeparis.org.

Financements

Plusieurs dispositifs de financement peuvent être mobilisés selon votre situation : AFDAS, France Travail (Aide individuelle à la formation – AIF) ou ADAMI.

Les demandes de financement doivent être engagées au plus tard un mois avant le début de la masterclass afin de respecter les délais de traitement des différents organismes.

- **AFDAS** : réservé aux professionnel·les éligibles à une prise en charge. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- **France Travail** (Aide Individuelle à la Formation – AIF) : une fois le formulaire d'inscription envoyé, rapprochez-vous de votre conseiller·ère pour vérifier votre éligibilité à un financement AIF.
- **ADAMI** : bourse attribuée après étude des dossiers, réservée aux artistes ne pouvant bénéficier d'une prise en charge par l'AFDAS ou France Travail et pouvant justifier d'une activité récente de danseur·euse interprète en France (de moins de 2 ans).

Lors de votre inscription, indiquez dans le formulaire le financement que vous souhaitez solliciter. Nous reviendrons ensuite vers vous pour vous transmettre les documents nécessaires et vous indiquer les démarches à suivre.

Pour plus d'information ou pour solliciter un autre financement, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris ou contacter la chargée des relations publiques et des masterclasses : masterclasses@atelierdeparis.org

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Lors de cette masterclass, Bryan Campbell ouvrira un espace de recherche dansée autour des stupidogrammes de Dieter Roth, dessins exécutés spontanément sur une grille de points, qui contredisent souvent la nature carrée de ce fond par des gribouillis loufoques : "Ici je vois une

tension que je retrouve souvent dans la danse - la formalité rigoureuse de l'entraînement technique au sein du même corps qui pleure, mange, se brise et nous donne accès à une joie sauvage. Nous expérimenterons des partitions dansées, nous inventerons des chansons et passerons probablement quelques moments assis.es en cercle à nous perdre dans des questions existentielles. Toute expertise et toute stupidité sont les bienvenues."

Déroulé de la masterclass :

11h-13h : éveil corporel et travail physique

13h-14h : pause déjeuner

14h-15h : travail en douceur ou plus discursif

15h-17h : travail sur partitions écrites à élaborer ensemble

Objectifs

- Articuler, à travers des partitions improvisées, écrites, chantées, ainsi qu'à travers l'écriture et l'apprentissage de chansons, un vocabulaire qui traite l'intersection de la danse et la stupidité
- Élaborer à travers des pratiques multiples - discussion, danser pour chercher, danser ou exécuter et interpréter la vision d'un.e chorégraphe - une palette de concepts communs
- Faire jouer l'intelligence de sa propre pratique chorégraphique avec l'intelligence collective d'un groupe temporaire

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériel

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en amont de la formation et est présente pendant la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie

Bryan Campbell

Bryan Campbell est un artiste états-unien qui vit et travaille à Paris. Depuis 2008, il élabore un travail multi-disciplinaire mêlant l'image, le texte, la chanson, et la chorégraphie. Après des études à la Tisch School of the Arts de l'Université de New York, et au CCN de Montpellier dans le cadre d'ex.e.r.ce 2009/10, il réalise les projets Research for the quadruped protagonist (2011), MARVELOUS (2015), SQUARE DANCE (2019), Janitor of Lunacy : a Filibuster (2021), Deep Cuts (2023), et Submersion Games (2025). En tant qu'interprète il a travaillé entre autres avec Loïc Touzé, Antonija Livingstone & Jennifer Lacey, DD Dorvillier, Gaëtan Rusquet, Ruth Childs, et le collectif dance for plants. Il traduit les Poems d'Yvonne Rainer en collaboration avec Vincent Weber, sortis en 2021 par les éditions 33 Morceaux, et publie le texte de Janitor of Lunacy : a Filibuster en édition bilingue avec maison trouble en 2024.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec

un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :

Le programme de formation est certifié et soutenu par :

